



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

- Séance du** : 12 mai 2022
- Présidence** : M. Daniel Sage
- Objet** : **Préavis n° 2022/05** – Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2022

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2022/05,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2022 représentant au total une diminution des charges de Fr. 731'000.- (sept cent trente et un mille francs) et une diminution des revenus de Fr. 883'300.- (huit cent huitante-trois mille trois cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;
2. de compenser la péjoration du résultat de Fr. 152'300.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2022.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2022 est dès lors arrêté comme suit :

| | charges | revenus |
|---|-----------------|----------------|
| Excédent de charges initialement prévu au budget 2022 | Fr. 117'300.- | |
| Charges complémentaires | Fr. - 731'000.- | |
| Revenus complémentaires | Fr. _____ | - 883'300.- |
| Totaux Fr. _____ | -613'700.- | - 883'300.- |

Résultat intermédiaire (excédent de charges)

Fr. 269'600.-

Prélèvement dans le fonds de réserve générale
Nouvel excédent de charge prévu au budget 2022

Fr. - 269'600.-

Fr. _____.-

Ainsi délibéré en séance du 12 mai 2022.

Le Président



Daniel Sage



La Secrétaire



Gaelle Weissert